

« RENDEZ À CÉSAR CE QUI EST À CÉSAR ET À DIEU CE QUI EST À DIEU »

Cette réponse de Jésus à la perversité de ses interlocuteurs est devenue une sorte d'héritage verbal qui a traversé les siècles. Au temps de Jésus, il y avait une multitude de situations oppressantes autant civile que religieuse. Jésus a eu l'habileté d'établir le respect des pouvoirs dans leurs services réciproques.

Il est fascinant que nous avons parlé de la séparation de la religion et de l'État. On veut que la religion soit renvoyée au privé, dans le secret, indépendant et sans influence sur la marche de l'état. Ceci est irréal parce que dans la personne humaine, il y a une sorte d'unité entre le civil et le religieux.

Nous le constatons très bien quand il s'agit de sujets qui touchent à la vie. Le dossier : mourir dans la dignité! Il y a ici un domaine qui touche tellement à la vie – que la religion ne peut pas être à l'extérieur du sens moral sur cette question. Parfois l'Église peut influencer la qualité de la foi pour qu'elle soit dans le grand respect de la vie parce que nous ne sommes pas comme humain, le propriétaire de la vie : c'est Dieu. Il faut agir avec beaucoup de respect et de dignité.

L'Église peut être un élément précieux pour que l'état n'oublie pas les pauvres dans ses lois et ses actions; elle peut, par ses actions, appeler à plus de respect dans l'esprit du pardon et de l'accueil mutuel, dans la justice et dans l'ouverture à des valeurs spirituelles.

Ainsi, Jésus ne fait pas de séparation des deux ordres de gouvernement mais facilite une complémentarité pour le mieux-être des humains.

Maurice Comeau, ptre

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DU 19 AU 27 OCTOBRE 2024

Samedi 19

Sainte-Colette 16h30 À la mémoire Claire Espérance et Augustin Jégu sa fille Paulette/petits enfants

Dimanche 20 29^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Sainte Vierge Marie.....Marie Henri

Sainte-Colette 11h00 Paulette Rondeau Âge d'Or Ste-Colette

Lundi 21 Action de Grâce

Sainte-Colette 8h30 Pour les paroissiens..... M. le curé

Mardi 22

Sainte-Colette 8h30 Serge Matton..... Parents et amis aux funérailles

Mercredi 23

Sainte-Colette Repos de l'âme de Gabriel Joseph Zephyr Marie Hélène Lindor

Jeudi 24

Sainte-Colette 8h30 Messe d'action pour tous les bienfaits de Dieu Vesta Paul

Vendredi 25

Sainte-Colette 8h30 **Pas de messe**

Samedi 26

Sainte-Colette 16h30 À la mémoire de Jean-Luc Bouffard (1er Ann.)..... Marielle Côté Bouffard

Dimanche 27 30^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Sacré Cœur de Jésus Marie Carolina Rinaldi

Sainte-Colette 11h00 À la mémoire de Maria Mancuso et Nonna Arbrosina.....Pietro Guzzi

- *La Lampe du sanctuaire brûle cette semaine et le Pain et le Vin sont offerts cette semaine pour les paroissiens par M. le curé.*



Vous pouvez toujours faire brûler la lampe du sanctuaire ainsi qu'offrir le Pain et le Vin pour la semaine à une intention de votre choix au coût de \$10,00. Vous n'avez qu'en faire la demande au secrétariat.



Parcours catéchétique horaire

Projet 1 : samedi 19 octobre à 15:00

Projet 5 : dimanche 20 octobre à 9:30

Projet 3 : samedi 26 octobre à 15:00

Projet 7 : dimanche 27 octobre à 9:30



Dîme 2024

Chers paroissiens,
Chères paroissiennes,
Bonjour,

La dîme est l'indispensable contribution financière de chacun-chacune qui permet à leur communauté chrétienne de continuer d'annoncer et de célébrer le mystère d'un Dieu qui se fait tout proche.

Un montant de 100 \$ est suggéré

(Ceux qui peuvent plus, pourront contribuer à la hauteur de leurs moyens...)

Cette contribution nous permet de conserver des lieux de culte de travail et de rencontres propres et en bon état, d'engager le personnel pastoral et de soutien toujours nécessaire pour la liturgie, l'accompagnement des malades, l'accompagnement des jeunes, des catéchumènes et des personnes endeuillées...

Je vous remercie de bien vouloir considérer cet appel, et y répondre généreusement.

Nous comptons sur vous !

Fraternellement,

Louiders Jean Pierre, curé
Au nom du conseil de fabrique



Pensée de la semaine

« Ce n'est pas le courage qui permet de gagner
une bataille mais la persévérance. »

Wangari Maathai





Âge d'or Ste-Colette

Le Club de l'âge d'Or Ste-Colette organise un dîner, en date du 31 octobre prochain, à l'occasion de l'Halloween, au sous-sol de l'église. Les activités habituelles du jeudi auront lieu après le repas.

Au menu, poulet B.B.Q. vers 11 h 30. Le coût du repas est fixé à 15 \$ pour les membres et à 18 \$ pour les non-membres. Les déguisements de circonstance sont permis si désirés.

Soyez tous et toutes les bienvenus(es)!

Pour info : Laurent Baril, prés. (514) 322-6230

